



Quel tourisme demain au temps des pandémies ?

Patrick Salez, 13 juin 2020

Dans l'article « *Tourisme : la stratégie du poisson-lune* » publié en juin 2016 sur ce site, je dénonçais les risques d'asphyxie de l'île sous l'effet d'un tourisme excessif. Dans l'article « *Tourisme : la pépite est devenue poison* », d'août 2018, j'esquissais des solutions pour un tourisme qualitatif (*). Il semble que ces articles aient été prémonitoires tant l'actualité du COVID-19 est venue confirmer mes craintes : en plus d'être néfaste pour les équilibres du territoire et la qualité de vie de ses habitants, la mono-dépendance au tourisme s'avère destructrice du tissu économique et social lorsqu'un facteur extérieur affecte la fréquentation touristique.

La crise sanitaire a conduit à la fermeture des services culturels et de loisirs, de restauration et d'hébergement ainsi que de nombreux sites naturels. La reprise se fait progressivement mais les dégâts en termes de chiffres d'affaires et d'emplois seront considérables. Or il existe au moins un point commun entre les pandémies et les submersions marines : toutes deux sont amenées à se reproduire et la seule question qui se pose est *quand et avec quelle intensité ?* Les vaccins ne nous prémuniront pas contre l'apparition à l'automne de nouvelles souches qui séviront jusqu'en avril ou mai avec un pic en février-mars. Cela affectera les fameuses « ailes de saison » que la politique touristique de l'île a cherché à développer. La division par deux du nombre de franchissements du pont lors de l'Ascension 2020 par rapport à l'année dernière est un chiffre à garder en tête pour l'avenir. Dans cette perspective de retour des pandémies, la saison touristique se trouvera réduite à trois mois d'été au maximum.

Ce constat impose de réfléchir une nouvelle fois, à l'échelle de la Communauté de Communes, à la place et à la forme que devrait prendre le tourisme dans notre économie locale. Et de nous poser, en particulier, les **quelques questions** (non exhaustives) **suivantes** :

- 1) Ne faut-il pas chercher sérieusement des voies de **diversification économique** pour diminuer notre dépendance au tourisme ? Une question malheureusement laissée de côté dans le PLUi. La multiplication des services à la personne, l'accueil de petites entreprises, les énergies marines, une meilleure valorisation du secteur primaire sont par exemple des pistes à explorer.
- 2) Doit-on continuer à suréquiper les communes en **infrastructures culturelles, sportives et de loisirs**? En faisant payer par les résidents principaux et secondaires des équipements utilisés au plus trois mois par an. L'exemple du parking végétalisé et du giratoire du Phare des Baleines est significatif à cet égard : un aménagement à finalité touristique, nuisible à la qualité de vie des riverains, surdimensionné, qui restera quasiment vide neuf à dix mois par an.
- 3) Les **marchés des centres-bourgs** doivent-ils continuer à cibler essentiellement la clientèle touristique comme c'est le cas par exemple à La Flotte ? À pratiquer des prix souvent dissuasifs pour la plupart des résidents permanents ? À fermer pendant une longue période hivernale,

considérant que ces résidents permanents, pourtant nombreux, ne suffisent pas à rentabiliser leur activité ?

4) Faut-il développer le **tourisme d'affaires** comme envisagé par Destination Ile de Ré ? À l'heure où le service numérique Zoom et les réunions d'entreprises en visioconférence ont montré toute leur efficacité.

5) Ne faut-il pas accroître les débouchés locaux des **produits agricoles** insulaires au profit de la population permanente ? En développant par exemple, au-delà des AMAP qui ont prouvé leur intérêt pour une alimentation locale de qualité, des Projets Alimentaires Territoriaux (**) à l'échelle intercommunale ?

6) Ne doit-on pas ralentir cette course des propriétaires aux **locations saisonnières** ? Et réserver une place plus importante aux locations à l'année dont le besoin s'exprime si régulièrement et si cruellement ? N'est-il pas socialement (et bientôt économiquement ?) préférable de loger à l'année un artisan ou toute personne désirant vivre et travailler sur l'île ? Plutôt que de garder son bien vide en attendant le touriste et accueillir pour la semaine ou un long week-end des visiteurs occasionnels, peu soucieux du patrimoine local et du devenir de notre territoire ?

Un minimum de sagesse et d'anticipation nous impose de nous poser ce type de questions (il en est d'autres) et d'y réfléchir urgemment et collectivement. L'heure est sans doute venue de promouvoir non plus seulement un tourisme qualitatif mais un **tourisme sobre**, c'est à dire :

- **durable**, soucieux des ressources finies et des équilibres du territoire, à haute qualité sociale et environnementale ;
- **raisonnable**, prenant une place mesurée parmi les activités insulaires, faisant vivre décemment les professionnels du secteur sans compromettre la vie à l'année des résidents permanents ;
- **apaisé**, permettant au visiteur de ne pas être un ennemi, supposé porteur de germes, condescendant à l'égard des résidents permanents mais un partenaire responsable, soucieux de contribuer à la qualité de vie et au développement maîtrisé de l'île.

(*) On trouvera ces 2 articles dans la rubrique « *Le point de vue de Patrick Salez* » sur www.ile2re.info

(**) Les Projets Alimentaires Territoriaux, introduits par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) en 2014, ont pour objectif de rassembler tous les acteurs autour d'une maîtrise de l'alimentation, assurant sa qualité, son ancrage local et l'approvisionnement de la restauration collective.